

Veillez lire ces consignes importantes avant de commencer à remplir le formulaire.

Trudel Johnston & Lespérance (« TJL ») doit **RECEVOIR** ce formulaire dûment complété et signé ainsi que tout document que vous voudrez soumettre au soutien de votre réclamation **AVANT LE 9 MAI 2019**.

Transmission du formulaire. Nous vous recommandons d'envoyer votre formulaire par courriel, fax OU courrier recommandé afin que vous ayez une preuve de réception. Nous vous prions de ne pas envoyer votre formulaire à plusieurs reprises ou par plusieurs modes de transmission.

Veillez retourner votre formulaire à TJL :

Trudel Johnston & Lespérance
Att : BigKnowledge/Hubble
Courriel : info@tjl.quebec
Fax : 514 871-8800
750, Côte de la Place d'Armes
Bureau 90, Montréal QC H2Y 2X8

Nous vous rappelons que ce recours collectif ne vise que les **actionnaires** de BigKnowledge ou Hubble. Si vous déteniez des débentures convertibles que vous n'avez pas converties en actions, vous n'êtes pas visé par ce recours et n'avez pas droit à une indemnité.

Calcul de l'indemnité. Votre **indemnité** sera calculée en proportion de vos pertes par rapport aux pertes de tous les actionnaires dont la réclamation aura été acceptée. En d'autres termes, elle sera calculée au **pro rata**. Le montant de votre indemnité ne sera donc connu qu'une seule fois que toutes les réclamations de tous les actionnaires auront été révisées et calculées.

Document à transmettre. Vous devez fournir des documents démontrant le **prix d'achat, le nombre ET la date d'acquisition de vos actions** de BigKnowledge ou Hubble. Un document montrant uniquement le nombre d'actions que vous possédiez ne sera pas jugé suffisant. Si vous avez vendu vos actions, vous devrez également démontrer le prix de vente des actions.

Votre indemnité sera payée par chèque transmis par la poste. Vous devez donc nous aviser de tout changement d'adresse.

Pour plus de détails, veuillez consulter le Protocole de distribution.

FORMULAIRE DE RÉCLAMATION

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU RÉCLAMANT

Nom complet: _____

Adresse postale actuelle: _____

Numéro(s) de téléphone: _____

Numéro(s) de télécopieur: _____

Courriel : _____

Si vous fournissez votre adresse courriel, nous allons communiquer avec vous uniquement par courriel pour éviter les délais postaux.

SECTION 2 – ACTIONS BIGKNOWLEDGE/HUBBLE

Nombre d'actions achetés : _____

Date de l'achat des actions : _____

Prix payé pour les actions (total) : _____

Date de vente des actions (s'il y a lieu) : _____

Prix de vente des actions (s'il y a lieu) : _____

Veillez fournir les informations pour chaque acquisition ou vente d'actions.

SECTION 3 – PREUVE AU SOUTIEN DE LA RÉCLAMATION

Afin de démontrer que vous êtes membre du groupe et que vous avez subi une perte, vous devrez fournir une preuve qui démontrera :

- Que vous étiez actionnaire de Hubble ou vous êtes devenu actionnaire de BigKnowledge entre le 24 juin 2005 et le 6 décembre 2005 ;*

ET

- Le prix d'achat des actions et le prix de vente, si vous les avez vendues ;*

Les documents de preuve pourront notamment être :

- Un relevé de placement montrant le prix d'achat ou de vente des actions de Hubble ou de BigKnowledge ;
- Un relevé de transaction pour l'achat ou la vente d'actions ;

Descriptions des documents fournis au soutien de la réclamation :

SECTION 4 – SIGNATURE

Je déclare que les renseignements fournis sont véridiques au meilleur de ma connaissance.

SIGNÉ à _____ ce _____ jour de _____ 2019.
(ville) (#) (mois)

Signature du membre